



**COLLOQUE**

# **HORIZONS AFRICAINS DE L'ARBITRAGE ET DE LA MEDIATION**

**5 OCTOBRE 2022**

**14H - 18H**

**LIEU: Centre Sèvres 35 Bis Rue de  
Sèvres, 75006 Paris**

## AVEC LE SOUTIEN DE:



## PARTENAIRES :



## PARTICIPANTS :

- Thomas Clay, Clay Arbitration, Professeur titulaire à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris I) Avocat au Barreau de Paris,
- Robert S. M. DOSSOU Avocat au Barreau du Bénin, Ancien Bâtonnier, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit de l'Université Nationale du Bénin, Arbitre
- Jean Baptiste HARELIMANA, avocat au barreau des Hauts-de-Seine? Président de l'AAPDI
- Stéphane BRABANT, Avocat, Trinity International LLP
- Dr Guy-Fleury NTWARI, Conseiller juridique de l'Union Africaine
- Yves NOUVEL - Professeur des Universités (Université Paris 2 Panthéon-Assas)
- Dr Marc MAINGUENE, Fondation Anthony MAINGUENE
- Miriana Belhadj, Juriste au sein du secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI)
- Capucine du Pac de Marsoulies, Senior Counsel, De Gaulle Fleurance & Associés
- Gilles LHUILIER, Professeur de droit, Ecole normale supérieure de Rennes - Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris
- Karim M'ziani, Avocat associé au Foley Hoag LLP
- Affef BEN MANSOUR, Avocate au Barreau de Paris - membre du CEDIN. Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI
- Yacouba Sylla Koïta Doctorant, Université de Genève et Université de Toulon
- Antoine Lerosier, Associate, Clyde & Co
- Yassine Sangaré PhD Chercheur en arbitrage international, Chargé de cours en droit
- Maude LEBOIS, associé fondateur du cabinet Gaillard Banifatemi Shelbaya Disputes
- Philippe LAGRANGE Professeur de Droit public Doyen honoraire de la Faculté de Droit et Sciences sociales Université de Poitiers

## PRESENTATION:

Les États africains ont contribué de manière significative au développement du droit international de l'investissement, mais aussi au développement des mécanismes de règlement des différends en matière d'investissement.

Au cours de la dernière décennie, les pays africains, aux niveaux national et régional, ont fait des efforts pour réformer leurs traités d'investissement en choisissant de ne pas recourir à l'ISDS, en résiliant des traités d'investissement et en négociant de nouveaux traités qui reflètent une plus grande prise de conscience de ces États quant à l'importance des normes de responsabilité sociale des entreprises.

La montée en puissance du mouvement « business and human rights est à l'origine d'une multiplication d'instruments internationaux au sein de différents espaces normatifs (ONU, OCDE, Union européenne, Union africaine...), et à une densification normative en matière de responsabilité sociétale des entreprises et organisation. L'arbitrage d'urgence s'impose également de plus en plus dans différents règlements d'arbitrage et offre aux Parties un outil supplémentaire efficace et rapide dans le cadre de la procédure arbitrale. De grandes, moyennes et petites entreprises, ainsi que des praticiens indépendants, font activement progresser l'arbitrage international et le droit international public dans des lieux non traditionnels en Afrique. De nouvelles institutions d'arbitrage sont régulièrement créées, qui sont le reflet d'un monde globalisé nécessitant des mécanismes de règlement des différends neutres, mais efficaces.

Ce colloque organisé dans le cadre de remise des prix du premier du Concours africain d'arbitrage international. explore les thèmes de la diversité, de la durabilité et la prise en compte du changement climatique et la protection de l'environnement, la question des droits humains et le rôle des communautés locales dans le contexte de l'arbitrage international et fera le tour d'horizon des dernières nouveautés en arbitrage dans les pays africains.

## PROGRAMME

13h 30– 13h 45: Installation des invités et panelistes.

Allocutions: Dr Guy-Fleury NTWARI, Conseiller juridique de l'Union Africaine  
Dr Marc MAINGUENE, Fondation Anthony MAINGUENE  
Robert S. M. DOSSOU, Avocat au Barreau du Bénin, Ancien Bâtonnier, Doyen  
Honoraire de la Faculté de Droit de l'Université Nationale du Bénin, Arbitre

### 14h 00 – 16h05: RÉFORMES ET INNOVATIONS DANS LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS INTERNATIONAUX : PERSPECTIVES AFRICAINES

**Modérateur: Maude LEBOIS, associé fondateur du cabinet Gaillard Banifatemi Shelbaya Disputes**

14h 05 – 14h 25: Mécanismes de règlement des différends dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) : Défis et perspectives  
Dr Guy-Fleury NTWARI, Conseiller juridique de l'Union Africaine

14h 25 – 14h 50: La question du développement des États africains est-elle pertinente pour l'arbitre international ?

Yves NOUVEL - Professeur des Universités (Université Paris 2 Panthéon-Assas)

14h 50 – 15h 15: Nouvelles frontières l'Arbitrage international : perspectives africaines  
Stéphane BRABANT, Avocat, Trinity International LLP

15h 15 – 15h 40: La nouvelle Lex mercatoria  
Gilles LHUILIER, Professeur de droit, Ecole normale supérieure de Rennes -  
Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris

15h 40 – 16h 05: La jurisprudence arbitrale Ohada  
Capucine du Pac de Marsoulies, Senior Counsel, De Gaulle Fleurance &  
Associés

16h 05 – 16h 30: Débats avec la salle

## 16h 40 - 17h 40: TABLE RONDE: LES NOUVEAUX HORIZONS DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL: POINTS DE VUE

**Modérateur: Affef BEN MANSOUR, Avocate au Barreau de Paris - membre du CEDIN. Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI**

Yacouba Sylla Koïta Doctorant, Université de Genève et Université de Toulon

Karim M'ziani, « associate », Foley Hoag LLP

Miriana Belhadj, Juriste au sein du secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI)

Martial Akakpo Avocat-Associé, SCPA Martial Akako, Membre de la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI Lomé

Antoine Lerosier, Associate, Clyde & Co

Yassine Sangaré PhD Chercheur en arbitrage international, Chargé de cours en droit

### REMARQUES FINALES:

Thomas CLAY, Fondateur et Managing Partner de Clay Arbitration, Professeur titulaire à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Avocat au Barreau de Paris, Arbitre

## 18H00: REMISE DES PRIX & TROPHEES

Philippe LAGRANGE Professeur de Droit public Doyen honoraire de la Faculté de Droit et Sciences sociales Université de Poitiers

Vous pouvez-vous inscrire dès maintenant, les places sont limitées  
[africamoot.court@aailp.org](mailto:africamoot.court@aailp.org)